«Le groupe UDI-UC vote pour le prolongement des forces aériennes françaises en Syrie, Jean-Marie Bockel, Sénateur du Haut-Rhin»

26/11/2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jean-Marie Bockel, Sénateur du Haut-Rhin, Le groupe UDI-UC vote pour le prolongement des forces aériennes françaises en Syrie

Jean-Marie Bockel, Sénateur du Haut-Rhin et ancien ministre, orateur pour le groupe UDI-UC à l'occasion du débat et du vote pour le prolongement de l'engagement des forces aériennes en Syrie, salue l'engagement de la France dans la lutte contre Daech et indique que les Sénateurs centristes ont voté en faveur de la prorogation de l'intervention en Syrie.

« *L'unité nationale dans les circonstances graves que nous traversons n'est pas un vain mot, c'est pourquoi nous avons soutenu le prolongement de l'état d'urgence et nous sommes prêts à nous associer à toutes les mesures utiles pour assurer notre défense et la protection de nos concitoyens* », annonce le Sénateur.

Pour Jean-Marie Bockel le déploiement des forces aériennes françaises a contribué à endiguer l'expansion territoriale spectaculaire de l'Etat islamique. La question d'une intervention au sol semble désormais posée. Néanmoins, « *la France ne peut se lancer dans ce combat. Ce n'est pas notre rôle, ni celui de l'Europe, ni même celui de l'Occident* » explique-t-il.

Toute intervention ne peut être que multilatérale, à partir des puissances militaires régionales qui ont la légitimité historique d'agir sur ces territoires, telles que la Russie, l'Iran, la Turquie, les Kurdes, l'Egypte, les Pays du Golfe ou les forces locales. « *La France devra soutenir une telle coalition* » ajoute-t-il.

La demande française à l'Union européenne, invoquant la clause de défense mutuelle, a été approuvée à l'unanimité par les pays européens. *« Les Sénateurs centristes, sensibles à la cause européenne, saluent la priorité donnée par le Gouvernement à l'Europe et espèrent que ce sera le pas vers une relance de l'Europe de la Défense* ». De même, pour le Sénateur, la résolution proposée par la France et adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies doit maintenant se traduire en actes.

Le Sénateur précise que « *le groupe UDI-UC salue le gel des déflations d'effectifs pour la Défense jusqu'en 2019*, *mais nous attendons encore de voir les traductions législatives concrètes de ces engagements* ».

« *L'annonce par le Président de la République au Congrès de Versailles de créer une garde nationale, que réclament les Parlementaires centristes depuis longtemps, ouvre une réflexion nouvelle en terme de défense du territoire et de renforcement de la volonté d'engagement de nos concitoyens* » conclue-t-il.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC